

Le 9 avril 2018

MISE EN APPLICATION

AUDIENCES

Pour la semaine du 9 au 13 avril 2018

- **Jean-Louis Trudeau :**
[Ajournement](#)
- **Robert Edward Sole :**
[Comparution en vue de la fixation d'une date d'audience](#)

AVIS

- **François Côté and Jean-Rock Côté :**
[Audience de règlement](#)
- **Steven Fred Bodon :**
[Acceptation du règlement](#)
- **Edward Peter Bodnarchuk :**
[Audience disciplinaire](#)
- **Michael Bazilinsky :**
[Acceptation du règlement](#)
- **Sean Conacher :**
[Audience de règlement](#)

RESSOURCES À L'INTENTION DES INVESTISSEURS

Des questions ou des plaintes?
Il suffit d'appeler au numéro sans frais
1 877 442-4322.

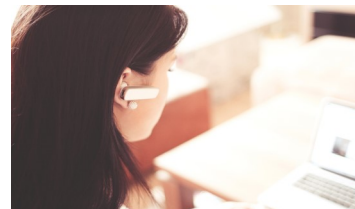
- [Dépliants de l'OCRCVM à l'intention des investisseurs](#)
- [Déposer une plainte : un guide de l'OCRCVM](#)
- Liste des [sociétés](#) et des [marchés](#) réglementés par l'OCRCVM

Restez branché et abonnez-vous à notre service **ePublications** pour obtenir des alertes personnalisées concernant de nouvelles politiques et de nouveaux avis, communiqués et discours qui vous parviendront directement dans votre boîte de courriels.

Nouvelles hebdomadaires de l'OCRCVM

Communiqué : L'OCRCVM se penche sur l'évolution des conseils dans le secteur canadien des placements

Par suite de l'évolution de la démographie, des comportements des investisseurs et de la technologie, l'OCRCVM lance une stratégie en trois volets qui tient compte des nouvelles façons dont les Canadiens prennent leurs décisions de placement.



[Note d'orientation sur les services d'exécution d'ordres sans conseils \(les comptes sans conseils\) offerts en vertu des règles actuelles](#)

L'OCRCVM a publié la version définitive de sa [note d'orientation à l'intention des sociétés offrant des comptes sans conseils](#) pour préciser les produits, les outils et les renseignements que ces sociétés peuvent fournir aux investisseurs en vertu de ses règles actuelles.

Dans son [Avis](#), l'OCRCVM souligne également que les fonds qui versent des commissions de suivi comme rémunération au titre des services continus de conseil – par exemple un fonds de « série A » – créent un conflit d'intérêts pour les sociétés offrant des comptes sans conseils puisqu'elles ne sont pas autorisées à fournir des conseils.

Examen des modèles opérationnels des courtiers

L'OCRCVM a simplifié son processus d'examen et d'approbation des modifications apportées aux modèles opérationnels des courtiers. Cela permettra un traitement plus rapide et plus efficace, et assurera l'application la plus souple possible des règles actuelles et le respect des principes sous-jacents.

Étude sur l'évolution des modèles de services et de services-conseils

En collaboration avec Accenture, l'OCRCVM mènera une consultation ciblée auprès de participants du secteur pour mieux comprendre les aspects réglementaires liés à l'innovation, à la technologie et à l'évolution des exigences des clients. [Pour en savoir plus...](#)

Avis : Projet de modification concernant le signalement obligatoire des incidents de cybersécurité

L'OCRCVM propose d'apporter des modifications à ses règles afin d'exiger que les courtiers en placement lui signalent tout incident de cybersécurité. Le projet de modification exige que les courtiers signalent promptement ces incidents à l'OCRCVM et dresse la liste des renseignements que les courtiers doivent transmettre. Le projet fait l'objet d'un appel à commentaires jusqu'au 22 mai. Entre-temps, l'OCRCVM demande aux courtiers de lui signaler volontairement tous les incidents de cybersécurité.

[Pour en savoir plus...](#)



Suivez l'OCRCVM sur les réseaux sociaux.

**Renseignez-vous
sur votre conseiller**

VÉRIFIEZ quels services votre conseiller est autorisé à fournir selon son inscription auprès de l'OCRCVM.

Formation, antécédents disciplinaires et plus encore.

**Essayez l'Info-conseiller
de l'OCRCVM dès
aujourd'hui.**

